



## NEGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES N°4 Thales LAS France SAS du 14 janvier 2020 à Rungis

Mesures de politique salariale 2020 annoncées par Direction des Ressources Humaines Thales LAS France SAS.

### Budget global de 2 %.

#### ➤ Mensuels :

- **Augmentation individuelle** : 0,8 % (1% mini AI)
- **Augmentation générale** : 1 % avec un talon de 30 €

Allocation annuelle : 2200€ pour les niveaux I à III, 2350€ pour le niveau IV & V

La rémunération des mensuels doit au moins être égale au **Taux Garanti Annuel** fixé par la convention collective pour leur catégorie, **majoré de 15 %**, à l'issue de l'année 2020.

Budget spécifique d'accompagnement des **promotions et mobilités** : 0,1% de la masse salariale des mensuels.

#### ➤ Ingénieurs et Cadres :

- **Augmentations individuelles** : 1,8 % (1% mini AI)

Budget spécifique d'accompagnement des **promotions et mobilités** : 0,1% de la masse salariale des Ingénieurs et Cadres.

#### ➤ Mesures spécifiques :

- Budget égalité **Egalité professionnelle F/H**, accompagnement des promotions & carrières **0,1 %** de la masse salariale globale,
- Mesure « **jeunes salariés** » : 0,2 % de la masse salariale des salariés jusqu'à 35 ans.

**Prochaine réunion : mercredi 22 janvier après midi**